

Projet MEDMA2

# La valeur ajoutée des MRE en Belgique pour investir au Maroc

Salima Guisser

sguissier@aujourd'hui.ma

«Si les étrangers investissent au Maroc, autant que ce soit les MRE qui le fassent». Les propos du ministre chargé des MRE et des affaires de la migration, mardi à Rabat, sont susceptibles d'être porteurs d'espoir pour nos concitoyens. En s'exprimant ainsi, lors de la conférence de clôture du projet «Mobilisation des Marocains résidant en Belgique pour le développement du Maroc» (MEDMA2), Anis Birou a fait davantage montre de l'intérêt porté par son département aux MRE. Encore faut-il que ce projet soit concrétisé. Le ministre a saisi son passage pour rappeler que la «politique migratoire marocaine est un choix de vie et non de suicide».

## Pourquoi la Belgique ?

Le choix de la Belgique pour ce projet n'est pas fortuit. «La population marocaine en Belgique est fortement intégrée par rapport à d'autres pays», a détaillé le trésorier général de la Fondation Hassan II pour les MRE, Abdesselam El Ftouh, qui expliquait le pourquoi du projet destiné entre autres à la 2<sup>ème</sup> génération, a également précisé que «ce projet est l'expérimentation

d'une nouvelle voie, celle de la gestion conjointe, entre autres, puisque celui-ci a commencé en Belgique pour s'achever au Maroc».

Le budget du projet MEDMA2 a, selon l'ambassadeur de la Belgique au Maroc, bénéficié d'une contribution belge à hauteur d'un million d'euros. «C'est un projet qui me tient à cœur», a enchaîné Frank Carruet.

Le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations qui était également de la partie a abondé dans le même sens que M. El Ftouh. «Les MRE en Belgique peuvent jouer un rôle au Maroc», a estimé William Lacy Swing qui a livré son regard sur la politique migratoire du pays. «L'expérience marocaine en matière de migration est positive mais on peut faire plus», a avancé M. Swing qui a rappelé que les MRE représentent 7% du PNB du Maroc.

## Quelques principaux résultats

Pour rappel, la majorité des MRE est, selon les 3 études menées dans le cadre du projet entamé en 2012, partie récemment puisque plus de six MRE sur dix (62%) sont partis à partir des années 2000. Il ressort également

des études que les données sur les migrants de retour enquêtés montrent une nette prédominance des hommes (87,8%). Ce déficit de femmes est relativement plus important parmi les migrants de retour en provenance des anciens pays européens d'immigration (8,1% de femmes) et les nouveaux pays européens d'immigration (12,6% de femmes). Ceux qui retournent sont relativement jeunes, ou en tout cas en plein âge de travailler. Ceux ayant séjourné dans les anciens pays européens d'immigration sont relativement plus âgés. En outre, trois quarts des migrants de retour sont mariés (75,1%), 16,8% sont célibataires, 6,7% divorcés et enfin, 1,4% veufs. Un peu plus du tiers des migrants de retour, soit 37,2%, avaient atteint le niveau secondaire ou universitaire et la part des sans niveau scolaire s'établit dans l'ensemble à 40,9%. La part de ceux ayant atteint le niveau primaire s'élève à 20,1%.

De surcroît, la proportion des retours s'est accélérée durant la dernière décennie : 57,6% sont rentrés après 2008, en raison de la crise économique, 16,7% avaient eu lieu durant la période précédant la crise, soit 2004-2007,



Anis Birou, ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration.

auxquels il faut ajouter 10,7% dans les années 2000-2003, et seulement 8,3% durant la décennie 1990-1999 et 6,6% avant les années 1990. Le retour des migrants en provenance des nouveaux pays européens d'immigration et qui sont plus touchés par la crise, est concentré le plus au niveau de la période après 2008 (68,4% contre 45,3% pour les anciens pays européens d'immigration). La majorité des retours est constituée de personnes qui étaient insérées professionnellement dans le pays d'accueil avant le retour, soit 49,1% des individus disposaient d'un emploi (37,5% de salariés, 11,2% d'indépen-

dants, 0,2% d'employeurs et la même proportion d'apprentis) contre 26,9% de retraités, 11,8% de chômeurs, 1,4% d'étudiants et enfin 10,7% d'autres inactifs.

## Des recommandations

Il faudrait, entre autres, réformer les politiques existantes, les coordonner, les organiser et les mettre en ordre de bataille pour les rendre plus efficaces et en faire une politique continue sous la responsabilité d'un seul organisme. A leur tour, les personnes de retour plus ou moins forcé ont besoin de structures d'accueil, de conseil et d'accompagnement.